



**POSITIONNEMENT DE LATITUDE JEUNES
PAR RAPPORT AU PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE**

2020

Positionnement de Latitude Jeunes par rapport au Pacte pour un Enseignement d'Excellence

	INTRODUCTION	1
	1. CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : UN IMPACT GLOBAL !	2
	2. INCLUSION ET MIXITÉ SOCIALE : UNE PRIORITÉ !	3
	3. ET LA NOTION DE GENRE DANS TOUT ÇA ?	5
	4. ENCADRER LA SEXUALITÉ POSITIVE DES JEUNES	6
	5. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE	7
	6. LA SANTÉ : INCITER À UNE ALIMENTATION RÉFLÉCHIE	8
	7. DÉMOCRATIE SCOLAIRE : QUAND LES ÉLÈVES CONSTRUISENT L'ÉCOLE...	9
	8. CITOYENNETÉ : ENSEMBLE, FAISONS DES CRACS !	10
	9. NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS	11
	10. QUELLE PLACE POUR LA PÉDAGOGIE NON FORMELLE ?	12
	EN CONCLUSION	13
	RÉFÉRENCES	

INTRODUCTION

En mars 2019, Latitude Jeunes signifiait la nécessité de construire avec et pour les jeunes, « *un projet de société durable à tous les niveaux. Un projet de société qui assure à toutes et tous de grandir en bénéficiant d'une **éducation qui ouvre les horizons plutôt qu'elle ne les ferme**. Un projet de société qui veille à leur donner les clés pour être les **acteurs-trices de leur bien-être**, sans les juger ni les culpabiliser. Un projet de société qui permet à toutes et tous de **se projeter dans l'avenir** qu'elles et ils souhaitent. Un projet de société où **personne n'est laissé au bord du chemin** parce qu'elle-il est démun·e, qu'elle-il n'a pas fait les bons choix, qu'elle-il n'a pas la bonne croyance, la bonne orientation sexuelle, le bon genre ou la bonne couleur de peau... »¹.*

En cette année 2020, Latitude Jeunes adhère plus que jamais à ces postulats et insiste sur la nécessaire mise en place de « **politiques jeunesse durables, efficaces, égalitaires et dignes du public qu'elles entendent accompagner vers une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire** »². Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence semble avoir été pensé dans cette perspective et nous nous en réjouissons. De fait, les institutions éducatives ont un rôle essentiel à jouer pour soutenir les jeunes CRACS en devenir. En ce sens, écoles et Organisations de Jeunesse ont des missions similaires et sont donc complémentaires.

Latitude Jeunes est une Organisation de Jeunesse active en matière de promotion de la santé dans une approche globale, positive et critique. En fonction de ses domaines d'expertise, elle tente de faire le point sur la situation : le Pacte pour un Enseignement d'Excellence participe-t-il à l'urgente nécessité de faire de nos jeunes des CRACS ? Ce positionnement se veut avant tout objectif et constructif. Il s'agit de relever les avancées portées par cette réforme, tout en soulevant certaines questions et inquiétudes. Ce document s'adresse au cabinet de Madame la Ministre Désir, aux groupes de travail réalisant ce Pacte, aux enseignant·e·s, aux parents et aux citoyen·ne·s.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence étant un chantier colossal et évolutif, de nouveaux avancements auront probablement vu le jour entre la rédaction de ce document et sa publication. Sans prétendre à l'exhaustivité, notre objectif consiste en la présentation de notre point de vue sur des thématiques qui nous impactent directement et/ou indirectement.

1. CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : UN IMPACT GLOBAL ! ³

Notre position

« *Latitude Jeunes propose de revoir les logiques d'organisation des temps scolaires et des vacances, de façon à créer des plages continues plus importantes dédiées à un même enseignement, à éviter la fragmentation des savoirs, à renforcer un continuum pédagogique à même de permettre aux enseignant·e·s de détecter et prévenir les risques de décrochage, ainsi que de créer des périodes de vacances plus en adéquation avec le rythme de vie et les réalités familiales des jeunes.* »⁴

Nos pistes de réflexion

Si Latitude Jeunes se positionne favorablement par rapport à la proposition de changement des rythmes scolaires telle que formulée dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, il s'agit néanmoins de réfléchir :

- à la nécessaire **réorganisation de la société** dans son entièreté (écoles, familles, tourisme, Horeca, organismes parascolaires, Accueil Temps Libre, entreprises...);
- à l'**adaptation de l'offre de services** des Organisations de Jeunesse qui pourrait nécessiter de recevoir des **moyens humains et financiers supplémentaires** pour répondre à une demande plus conséquente à certaines périodes de l'année ;
- au décalage avec **l'enseignement flamand et l'enseignement supérieur**.

Quel-le-s jeunes pourront se libérer pour réaliser leurs projets de volontariat, entre autres dans les centres de vacances, durant les périodes de vacances scolaires ?

Comment feront les familles qui ont des enfants dans l'enseignement francophone et néerlandophone ?

Notre proposition

Réfléchir ensemble à ces questions et trouver des pistes de solutions car envisager de « **changer l'école** » est le projet de toute une société.

2. INCLUSION ET MIXITÉ SOCIALE : UNE PRIORITÉ ! ⁵

Notre position

« Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence veut combattre le redoublement, le recours à la stratégie de l'échec et à la relégation vers les filières qualifiantes comme réponse pédagogique aux difficultés scolaires. Aussi, le Pacte défend une école plus inclusive où les inégalités sociales ne devraient plus conduire aux inégalités scolaires. Latitude Jeunes soutient le sens de cette réforme mais relève un **manque de clarté et de précisions quant à sa mise en place concrète, notamment en termes de vision pédagogique.** »⁶

Nos pistes de réflexion

Si Latitude Jeunes se positionne favorablement par rapport aux propositions formulées, notre Organisation de Jeunesse s'inquiète du flou qui les entoure.

Il persiste encore...

- trop peu d'informations concrètes sur les **méthodes pédagogiques et les moyens déployés** tant en termes humains qu'en termes financiers.
- des inquiétudes par rapport à la mise en place des **plans de pilotage** au sein de chaque établissement scolaire.

Si cette initiative a le mérite de se focaliser sur la spécificité de chaque école, ne faut-il pas y craindre une possible dérive vers une contractualisation de la réussite des élèves ?

Une possible dérive vers une école de la rentabilité allant à contrario des objectifs d'inclusion sociale plébiscités par le Pacte ?

- des questions par rapport à la mise en place d'un **tronc commun** totalement efficient en termes d'inclusion et d'émancipation sociale.

Un tronc commun non séparé organiquement de la filière de transition et/ou de qualification ne risque-t-il pas d'engendrer le maintien des actuelles inégalités scolaires ?

Les parents ne risquent-ils pas de valoriser, au niveau du tronc commun, le choix de tel ou tel établissement en fonction du type de filière qu'il dispense dans le secondaire supérieur (transition et/ou qualification) ?

Cette situation ne risque-t-elle pas d'amplifier la hiérarchisation sociale et scolaire - déjà existante - entre les écoles ? Et par là même, l'actuelle ségrégation sociale et scolaire de notre système éducatif ?

Dans ce contexte, le futur tronc commun sera-t-il véritablement polytechnique et pluridisciplinaire ou sera-t-il une copie de l'actuel enseignement, soit général, soit technique et/ou professionnel ?

Comment s'assurer que la filière qualifiante soit, à l'issue du tronc commun, un premier choix et non une voie de relégation scolaire ? Quelle stratégie de valorisation de l'enseignement qualifiant sera dès lors adoptée par le Pacte ?

Afin de ne jamais enfermer la-le jeune dans ses choix, une perméabilité entre les filières est-elle prévue (de l'enseignement qualifiant vers celui de transition et inversement) ?

- un manque d'éclaircissements et de vision concrète quant à la question de la **mixité sociale**.

Sans pour autant négliger l'influence de facteurs exogènes au système scolaire, le Pacte estime, au travers de son **approche systémique**⁷, pouvoir atteindre l'objectif de mixité sociale à l'école.

Si effectivement, il ne suffit pas de décréter la mixité sociale à l'école pour qu'elle se réalise, n'est-ce pas une stratégie qui risque de minimiser l'importance de cet enjeu scolaire (et plus largement sociétal) ?

Attendre que les différentes mesures portées par le Pacte d'Excellence agissent potentiellement sur la question de la mixité sociale à l'école, n'est-ce pas une fuite en avant face à une problématique aussi complexe que sensible ?

- des interrogations sur les modalités organisationnelles de la réforme de la **formation initiale et continuée des enseignant·e·s**.

Si cette réforme fait partie des conditions préalables à l'instauration d'une école réellement inclusive, comment ces changements vont-ils concrètement s'organiser ?

Qu'en est-il de la faisabilité horaire de ces formations en dehors des temps de cours ? Cela ne risque-t-il pas d'engendrer une surcharge horaire au niveau du travail des enseignant·e·s ?

Nos propositions

- Réfléchir aux **plus-values d'une plus grande ouverture** des établissements scolaires vers des structures extérieures (Organisations de Jeunesse, académies, clubs sportifs...) car rencontrer les objectifs d'inclusion et d'émancipation sociale tels que plébiscités par le Pacte, **l'école ne peut - et ne doit - le faire seule**. Une école inclusive et ouverte, proposant par exemple des activités encadrées après les heures de cours ou durant les week-ends et les vacances, nécessite une réelle collaboration avec des structures éducatives externes.
- Réfléchir aux **moyens à déployer pour faciliter les partenariats** entre les acteurs·trices des mondes scolaire et associatif tel·le·s que les Organisations de Jeunesse.

3. ET LA NOTION DE GENRE DANS TOUT ÇA ? ⁸

Notre position

« Les **stéréotypes de genre** sont intégrés par les enfants dès le plus jeune âge, ils sont portés et renforcés par les médias, les stratégies marketing, l'école, la culture, l'entourage... (...). Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, qui entend réformer l'enseignement, **accorde peu d'importance à l'éducation au genre.** »⁹

Nos pistes de réflexion

Depuis longtemps, Latitude Jeunes travaille sur la question du genre. Son objectif est d'**ouvrir les horizons des filles et des garçons** afin de ne pas les enfermer dans des choix liés à leur genre.

Notre Organisation de Jeunesse estime que le Pacte pour un Enseignement d'Excellence n'intègre pas suffisamment la notion de genre dans ses réflexions. Or, **l'école est encore aujourd'hui vectrice de stéréotypes de genre et ne dispose pas des outils éducatifs suffisants** pour lutter efficacement contre eux.

Pourquoi ne pas apporter une attention particulière aux supports utilisés (manuels scolaires...), aux activités et thématiques abordées (costumes, grimaces, saynètes lors des spectacles de fin d'année et des fancy fair...) et aux messages véhiculés dans le cadre scolaire ?

Dans ses prescriptions, le Pacte **se focalise sur le public masculin** sous prétexte qu'il est plus représenté dans l'enseignement spécialisé ou qualifiant, mais aussi plus sanctionné, exclu et en décrochage scolaire que le public féminin.

N'est-il pas paradoxal de s'axer sur le public masculin alors qu'on essaie justement de limiter l'impact de l'éducation genrée ?

Qu'en est-il de la réflexion du Pacte autour de la question de l'écriture inclusive ou de la reconnaissance d'un troisième sexe ?

Pourquoi ne pas parler des filières « genrées » qui réduisent les horizons des garçons et des filles ?

Pourquoi ne pas définir des axes d'actions précis pour limiter l'impact de l'éducation genrée tant au niveau des filles que des garçons ?

Nos propositions

- Donner les moyens aux écoles d'**acquérir un matériel pédagogique plus moderne** qui ne renforce pas les stéréotypes de genre.
- Accorder une place beaucoup plus importante à la **question de l'éducation au genre** dans le Pacte et prévoir des **actions éducatives en ce sens**.
- Privilégier une **approche du Pacte qui ne soit pas genrée** et qui laisse ouverts les horizons à tous les enfants pour qu'elles-ils puissent effectuer les choix qui leur appartiennent en termes d'enseignement.
- Généraliser une **sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes de genre** dans la formation initiale et continuée de tous les acteurs et de toutes les actrices de l'éducation.
- Faire appel à l'**expertise des acteurs·trices de l'éducation non formelle** spécialisé·e·s en la matière pour mettre en place une réelle dynamique éducative de déconstruction des stéréotypes de genre.

4. ENCADRER LA SEXUALITÉ POSITIVE DES JEUNES ¹⁰

Notre position

« Aujourd'hui, les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont toujours **pas un accès équitable** et généralisé à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS). (...). Dans ce processus, la sexualité est prise dans sa **globalité** en tenant compte de ses multiples dimensions interdépendantes : affective, morale, culturelle, sociale, éthique, philosophique... Cette éducation participe au « **vivre ensemble** » en permettant aux enfants de grandir en développant des relations saines et respectueuses d'elles-eux-mêmes et d'autrui. **Les centres de planning familial et les Organisations de Jeunesse ont une expertise et de nombreux outils dans ce domaine.** »¹¹

Nos pistes de réflexion

L'approche du Pacte pour un Enseignement d'Excellence en matière d'EVRAS nous semble encore **floue** et, à ce stade, **peu explicitement définie**.

L'**apport d'acteurs-trices externes** à l'école comme les centres de planning familial ou les Organisations de Jeunesse doit être plus clairement valorisé.

N'est-ce pas une voie possible d'ouverture des écoles vers le monde extérieur ?

N'est-ce pas une manière d'envisager l'EVRAS sur base de ressources et de dynamiques différentes ?

N'est-il pas souhaitable que la prise en charge de certains sujets soit opérée par des acteurs-trices extérieur·e·s ne fréquentant pas les élèves dans le cadre scolaire ?

Nos propositions

Latitude Jeunes soutient les recommandations de la Plateforme EVRAS¹² dont elle fait partie.

Nous demandons :

- d'inclure l'EVRAS dans le parcours de formation des enseignant·e·s ;
- de **renforcer les compétences EVRAS** dans les équipes éducatives ;

- d'**augmenter les ressources** dédiées à l'EVRAS dans les établissements ;

- d'encadrer ces activités par des **opérateurs·trices labellisé·e·s EVRAS** qui peuvent garantir la qualité et le sérieux de ces animations, particulièrement dans l'enseignement spécialisé qui reste paradoxalement le parent pauvre de ces animations.

Nous soutenons l'idée que, pour être efficace, l'EVRAS doit être dispensée de manière **globale** et **transversale**. D'une part, l'EVRAS doit être développée **tout au long du cursus scolaire** et ce dès la maternelle, en s'adaptant aux préoccupations, à l'âge et au niveau de maturité des élèves. D'autre part, elle doit être prise en charge par l'**ensemble des acteurs·trices** (équipe éducative de l'école, CPMS, PSE, parents, acteurs·trices extra-scolaires...) et intégrée aussi bien dans les différents cours que dans les attitudes éducatives.

Dès lors, Latitude Jeunes préconise un **réel travail de collaboration** entre l'école et des acteurs·trices externes tel·le·s que les Organisations de Jeunesse ou les centres de planning familial.

5. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ¹³

Notre position

« Si la gestion de ces situations de crise et leur prise en charge par des professionnel·le·s sont primordiales, il nous apparaît comme tout aussi fondamental de mettre en place des programmes visant à les **prévenir**. Ces programmes ne doivent pas se contenter d'identifier les mécanismes des violences ni d'apprendre comment s'en sortir si l'on est piégé·e. Ils doivent faire partie d'un **plan de prévention plus large**, à mettre en place dès le plus jeune âge, pour développer des comportements favorisant **le vivre ensemble**. Le développement des **compétences psychosociales**¹⁴ comme l'empathie, l'estime de soi, la gestion des émotions et du stress prévient les violences et doit intégrer ce plan. »¹⁵

Nos pistes de réflexion

Latitude Jeunes se réjouit des propositions de prévention et de lutte contre le harcèlement déjà évoquées dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence :

- la responsabilisation des jeunes via le recours à **l'éducation par les pair·e·s** ;
- l'attention portée au développement des **compétences liées au vivre ensemble** dès l'école maternelle ;
- l'incitation des écoles à développer des **partenariats avec des acteurs·trices du monde associatif local**.

Néanmoins, ces propositions ne sont que des pistes et mériteraient d'**être davantage développées**.

Nos propositions

La mise en place de mesures concrètes telles que :

- le **cadastrage par région** de partenaires externes compétent·e·s en matière de prévention et d'intervention en cas de harcèlement ;
- la constitution d'un **panel exemplatif de projets** à construire au sein d'un établissement scolaire pour prévenir les situations de violence et de harcèlement ;

- l'intégration **des compétences psychosociales au sein des projets pédagogiques** des établissements scolaires ;
- le recensement des projets possibles par **thématique, niveau et compétences psychosociales** visées en les reliant à celles sollicitées dans les différentes disciplines scolaires.

6. LA SANTÉ : INCITER À UNE ALIMENTATION RÉFLÉCHIE ¹⁶

Notre position

En tant que partenaire de Solidaris, Latitude Jeunes souligne « l'importance de continuer à proposer aux jeunes des moyens pour les rendre acteurs·trices de leur bien-être dans une démarche de promotion de la santé »¹⁷. Pour ce faire, notre organisation soutient « l'ouverture du monde scolaire aux acteurs·trices de l'éducation non formelle en vue de favoriser un **décloisonnement des pratiques éducatives** et ce, entre autres, en ce qui concerne les questions de promotion de la santé »¹⁸.

Nos pistes de réflexion

Latitude Jeunes souligne très positivement la volonté du Pacte de renforcer la prévention en matière de santé et d'assurer une bonne alimentation à l'école.

Outiller les enfants pour qu'elles·ils puissent devenir **gestionnaires de leur santé** est une orientation éducative très pertinente.

Mais comment envisage-t-on la mise en place de dynamiques impliquant directement les jeunes en tant qu'acteurs·trices de leur bien-être et de leur santé ?

Pourquoi ne pas systématiser le recours aux acteurs·trices de l'éducation non formelle qui visent à agir avec et pour la·le jeune dans une démarche de promotion de la santé ?¹⁹

Selon Latitude Jeunes, le volet alimentation n'est pas suffisamment développé dans les prescriptions du Pacte. **L'alimentation est un enjeu éducatif majeur** en termes de santé tant elle participe au bien-être physique, psychique et mental des jeunes.

En matière d'éducation alimentaire, Latitude Jeunes préconise d'aller plus loin : **redonner du sens à l'alimentation** en entamant une réflexion avec les jeunes enfants afin qu'elles·ils prennent du recul par rapport à leurs goûts, au contexte dans lequel elles·ils mangent, aux publicités qui créent pour elles·eux des faux besoins et à l'aspect naturel des aliments.

Sans oublier que manger ne peut se résumer à une prise alimentaire. C'est aussi un **acte social généra-**

teur de liens. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes adoptent des régimes particuliers liés aux orientations religieuses (alimentation hallal, kasher...), éthiques (alimentation végétarienne, végétalienne, végane...) ou de santé (sans gluten, sans sucre ajouté, sans arachides...). Ces demandes doivent être croisées avec l'obligation d'offrir des repas équilibrés, sains, à des prix raisonnables et conformes aux règles de l'AFSCA.

Quelles pistes sont envisagées afin de répondre à ces exigences tout en préservant la dimension plaisir et vivre ensemble des repas au niveau scolaire ?

Nos propositions

- Inciter au développement de **partenariats** avec des structures qui peuvent réellement accompagner les jeunes en vue de les rendre **acteurs·trices de leur bien-être et de leur santé**.
- Soutenir les **initiatives d'éducation à la santé dans une dimension de promotion de la santé** et prêter une attention particulière aux initiatives d'éducation à l'alimentation.
- Réfléchir aux **nouveaux défis de l'alimentation** en collectivité tout en préservant la dimension plaisir et vivre ensemble dans les repas et soutenir les écoles par des formations et des projets.
- Mieux financer les repas en collectivité afin de relever ces nouveaux défis, c'est-à-dire **offrir des repas sains, équilibrés, à des prix raisonnables et répondant aux besoins spécifiques du public**.

7. DÉMOCRATIE SCOLAIRE : QUAND LES ÉLÈVES CONSTRUISENT L'ÉCOLE... ²⁰

Notre position

En tant qu'Organisation de Jeunesse, Latitude Jeunes place **les jeunes au cœur de l'action**. Elles·ils sont invité·e·s à prendre la place la plus large possible dans la gestion des projets. Nous visons ainsi des **méthodes participatives issues de l'éducation permanente**. Elles permettent de réaliser des projets avec, pour et par des jeunes qui se veulent des citoyen·ne·s responsables, actifs·ves, critiques et solidaires en construction.

Nos pistes de réflexion

Latitude Jeunes se positionne favorablement par rapport aux prescriptions du Pacte en matière de renforcement de la démocratie scolaire sur base d'**une dynamique participative de l'ensemble des acteurs·trices** (professeur·e·s, éducateurs·trices, élèves, parents...).

Néanmoins des questions subsistent :

De quelle manière ces prescriptions seront-elles mises en place ? Avec quelle régularité ? Cette dynamique participative sera-t-elle assurée de manière efficiente tout au long de la scolarité des jeunes ?

Donner un **réel pouvoir décisionnel** aux jeunes est une **démarche qui peut faire peur**, notamment à cause de la persistance et de la médiatisation de représentations tronquées de la jeunesse. Les débats autour de la légitimité des mobilisations de jeunes par rapport à la cause climatique n'en sont que la triste illustration.

Comment le Pacte prévoit-il de lever les potentielles réticences des différent·e·s acteurs·trices scolaires, notamment dans la construction participative d'un Règlement d'Ordre Intérieur ?

Nos propositions

- **Donner un vrai pouvoir décisionnel aux jeunes - et non l'illusion de ce pouvoir** - sur les sujets impactant leur vie à l'école.
- Faire appel aux **Organisations de Jeunesse en tant qu'interlocutrices et expertes** de la participation active des jeunes.

8. CITOYENNETÉ : ENSEMBLE, FAISONS DES CRACS ! ²¹

Notre position

Pour Latitude Jeunes, « *il importe de considérer les enfants et les jeunes comme des **citoyen-ne-s à part entière**, de leur donner des **clés pour un regard critique**, de leur apporter **soutien et relais dans leurs actions** et leur expression, de leur donner les moyens de devenir des « CRACS ». C'est un pari ambitieux que **de construire le monde de demain à partir d'elles-eux et avec elles-eux.** »²²*

Nos pistes de réflexion

Latitude Jeunes accueille très favorablement l'attention portée :

- aux acteurs-trices externes à l'école (notamment celles-celles de l'associatif et de l'éducation à la citoyenneté) afin de **l'ouvrir sur le monde extérieur** ;
- au développement d'activités, en **collaboration avec les acteurs-trices externes**, permettant la mise en projet des jeunes.

En matière de participation citoyenne et démocratique, Latitude Jeunes - *et plus généralement le secteur des OJ* - dispose d'une **réelle expertise** : d'un part, par l'obligation décrétole d'inclure son public jeune dans ses organes de gestion et, d'autre part, par la création de projets « *par, pour et avec les jeunes* ».

Nos propositions

Favoriser l'établissement de ponts entre le secteur scolaire et celui de l'éducation non formelle :

- en créant des **outils permettant aux écoles de prendre connaissance de l'offre associative disponible dans leur région** (dresser localement un cadastre des différentes associations ou développer un dispositif de recherche par commune en lien avec le site *OJ.be*²³) ;
- en allouant les **subsidés nécessaires** au développement de partenariats OJ-école efficaces.

9. NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS ²⁴

Notre position

« Latitude Jeunes propose le **soutien de toute initiative de mise en place de programmes d'éducation aux médias** qui permettraient aux jeunes de mieux se médiatiser »²⁵, « d'encourager les jeunes à utiliser les médias sociaux **de façon sûre, responsable et adaptée à leur âge** »²⁶ et « de protéger la·le jeune consommateur·trice, notamment en renforçant son **regard critique** et en lui permettant d'exercer un **contrôle personnel sur sa consommation** »²⁷.

Nos pistes de réflexion

Latitude Jeunes salue l'intégration du numérique et de l'usage des technologies dans les écoles.

Cependant, cette « transition numérique » doit se faire avec **prudence et réflexion**. Latitude Jeunes aborde ici plusieurs points d'attention :

- La faible différenciation dans le Pacte entre « **usage des technologies** » et « **éducation aux médias** » or cette distinction nous semble plus que pertinente.
- **L'approche préventive, en termes de santé**, de l'usage des nouvelles technologies.

Des études établissent un lien entre phase d'hyperactivité et exposition préalable aux écrans²⁸.

Ne devrait-on pas prendre en compte l'avis des experts sur les risques possibles en termes de santé et de bien-être ?

Comment sont envisagées les possibles détériorations physiques (vue, troubles cervicaux...) et/ou mentales (fatigue...) consécutives à une exposition prolongée aux écrans ?

Comment faire coexister, de manière cohérente, une sensibilisation des jeunes à un usage responsable des écrans et leur utilisation au niveau scolaire ?

- L'impact de l'usage des nouvelles technologies sur le **développement des apprentissages**, notamment au niveau de la lecture et de l'écriture.

Quelle coexistence équilibrée et efficiente entre écran et papier ?

Comment va se formaliser le nécessaire partenariat entre outil informatique et écriture manuscrite ?

- La possible **aggravation des inégalités sociales et scolaires** via le recours à l'e-learning (égalité d'accès au niveau privé).
- Les dérives possibles engendrées par la mise en place du « **dossier d'accompagnement de l'élève** » en termes de fichage.

Nos propositions

- Prévoir des **moyens financiers à la hauteur des ambitions de cette « transition numérique »** (équipements des écoles et formation des acteurs·trices scolaires).
- Formaliser des **pistes d'actions concrètes en vue de neutraliser les possibles dérives** liées à l'utilisation des nouvelles technologies (affaiblissement des compétences manuscrites, aggravations des inégalités sociales et scolaires, fichage des élèves...).
- Etablir, en termes de santé physique et mentale, un **plan de prévention des risques liés à l'usage des nouvelles technologies**.
- Collaborer avec des partenaires extérieur·e-s compétent·e-s en la matière en vue de **responsabiliser les jeunes par rapport à leur usage des nouvelles technologies**.

10. QUELLE PLACE POUR LA PÉDAGOGIE NON FORMELLE ? ²⁹

Notre position

Latitude Jeunes tient à souligner « *la plus-value que les méthodes non formelles de l'éducation permanente peuvent apporter aux écoles pour atteindre ces objectifs d'émancipation et d'inclusion sociale. L'éducation non formelle vise à rendre l'élève acteur·trice et responsable de son apprentissage. Elle se développe grâce à des initiatives telles que la résolution de problèmes des pair·e·s par les pair·e·s, l'implication dans des projets... et permet de promouvoir une citoyenneté critique, responsable, active et solidaire* »³⁰.

Nos pistes de réflexion

Le Pacte n'évoque pas clairement la question de la pédagogie non formelle. Il existe pourtant un **dispositif particulier dans le décret OJ de 2009**³¹ qui soutient les actions de collaboration écoles-OJ.

Pourquoi ne pas solliciter davantage ce dispositif ?

Selon Latitude Jeunes, la pédagogie non formelle peut être l'une des **clés d'un enseignement futur de qualité** : un monde scolaire ouvert qui collabore avec les organisations locales, éducatives ou non.

Les OJ sont de précieuses **ressources tant en termes d'expertise** sur des thématiques particulières qu'**en termes de méthodes**.

Nos propositions

- Valoriser et systématiser le **recours à l'éducation non formelle en tant que plus-value** dans la construction des apprentissages.
- Formaliser la reconnaissance des Organisations de Jeunesse en tant que **partenaire de qualité dans le cadre du Pacte** pour un Enseignement d'Excellence et les associer au travail de réflexion.
- Allouer des **moyens supplémentaires pour faciliter les partenariats** entre les acteurs·trices du monde scolaire et associatif tel·le·s que les Organisations de Jeunesse.
- Ouvrir la possibilité aux Organisations de Jeunesse de **cumuler le dispositif particulier « partenariat écoles » avec un autre dispositif**.
- Impliquer les Organisations de Jeunesse **dans la formation initiale et continuée** des acteurs·trices de l'éducation.
- Favoriser concrètement la **mise en réseau entre les deux secteurs et l'ouverture des écoles aux Organisations de Jeunesse**. À ce titre, la plateforme *OJ.be* vient de mettre à disposition des enseignant·e·s un répertoire d'activités proposées par les Organisations de Jeunesse³².

EN CONCLUSION

L'école doit être un formidable outil d'émancipation pour tous et toutes. Elle devrait permettre à chaque enfant de s'épanouir selon ce qu'elle ou il est, ce qu'elle ou il a envie de devenir. Latitude Jeunes salue les différentes initiatives du Pacte qui vont dans ce sens comme, entre autres :

- l'incitation à la mise en œuvre d'**une pédagogie centrée sur une réelle connaissance des jeunes**, de leurs besoins et non plus sur l'échec et la relégation ;
- la volonté de rendre **l'école plus inclusive** tant pour les enfants socioéconomiquement défavorisés que pour celles·ceux présentant des troubles de l'apprentissage ;
- l'ambition de faire évoluer l'école **à l'heure du numérique** ;
- le souhait de l'emmener « **hors de ses murs** » en y faisant entrer des acteurs·trices de la pédagogie non formelle ;
- l'intérêt pour la **démocratie scolaire** permettant aux élèves de devenir acteurs·trices de leur savoir et de leur bien-être...

Néanmoins, quelques inquiétudes restent quant à la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence :

- les intentions sont là mais **certaines initiatives restent vagues** (comme la mise en place de pédagogies novatrices qui ne sont pas concrètement décrites) et leur **mise en pratique reste floue** ;
- la mise en place d'un **tronc commun** allongé, pluridisciplinaire et polytechnique, nous semble une opportunité pour aller vers plus d'égalité scolaire mais nous nous questionnons sur l'absence d'une **vision qui scinderait structurellement le secondaire inférieur** (le tronc commun) **du secondaire supérieur** (filiales de transition et de qualification) ;
- s'il semble logique que les formations proposées dans les filiales qualifiantes soient en adéquation avec les métiers proposés dans notre société, il reste fondamental de permettre aux élèves de développer des compétences les plus diverses possibles. En effet, il est important de leur permettre d'**être polyvalent·e·s** et de s'adapter à la société et non d'être adapté·e·s à une demande particulière d'une entreprise. **L'école doit rester au service des élèves et non du monde entrepreneurial** ;

- la question des **moyens financiers et humains** nous taraudent bien sûr, vu les ambitions du Pacte qui semblent requérir une quantité impressionnante de moyens ;
- le Pacte tend à élargir l'**horaire des enseignant·e·s** jusqu'à 38 heures par semaine. Cette révolution ne peut se faire que si elle est accompagnée des **moyens logistiques nécessaires et donc financiers** pour adapter les conditions de travail des professeurs à l'école (préparations et corrections, réunions de coordination, formations dans des infrastructures adaptées).

Pour terminer, il nous paraît important d'insister sur le fait que les Organisations de Jeunesse peuvent jouer un rôle dans la construction et la mise en œuvre du Pacte. Elles peuvent accompagner les écoles dans de nombreux domaines tels que le vivre ensemble dont les temps collectifs à l'école (comme les temps de midi, les repas, les projets...), la participation active, la citoyenneté, l'EVRAS ou la promotion de la santé.

RÉFÉRENCES

¹ Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes, p.9.

² *Ibid*, p.5.

³ **Orientations Stratégiques 5.3** : *Adapter les rythmes scolaires*, p. 303 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

⁴ Mémorandum 2014 de Latitude Jeunes, p.7.

⁵ **OS 1.1** : *Renforcer la qualité de l'enseignement maternel*, p. 33 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. **OS 1.2** : *Mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire*, p.46. **OS 1.3** : *Développer l'approche éducative de l'orientation*, p.68. **OS 1.4** : *Réformer la structure des dernières années du secondaire et améliorer les transitions charnières*, p.75. **OS 1.5** : *Réviser et préciser le cadre d'apprentissage*, p.80. **OS 2.1** : *Déployer un nouveau cadre de pilotage, contractualisant les relations entre le PR et les écoles*, p.115. **OS 2.3** : *Valoriser et responsabiliser les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective d'organisation apprenante et d'une évolution substantielle de leur métier liée aux enjeux actuels de l'école*, p.159. **OS 3.1** : *Réorganiser les parcours du qualifiant*, p.202. **OS 3.2** : *Renforcer le pilotage du qualifiant*, p.210. **OS 3.3** : *Renforcer les synergies enseignement-formation-emploi*, p.218. **OS 4.1** : *Réduire le redoublement*, p.225. **OS 4.2** : *Intégrer au pacte un plan de lutte contre le décrochage*, p.234. **OS 4.3** : *Répondre aux besoins spécifiques des élèves dans l'enseignement ordinaire*, p.244. **OS 4.4** : *Décloisonner et recentrer l'enseignement spécialisé*, p.248. **OS 4.6** : *Soutenir et accompagner les écoles à fort écart de performance*, p.276. **OS 4.7** : *Réformer l'encadrement différencié*, p.279. **OS 4.8** : *Promouvoir la mixité sociale*, p.284. **OS 4.9** : *S'assurer de la maîtrise de la langue de l'apprentissage par tous les élèves*, p.287.

⁶ Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes, p.15.

⁷ **OS 4.8** : *Promouvoir la mixité sociale*, p. 284 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

⁸ **OS 4.10** : *Lutter contre les inégalités liées au genre*, p. 290 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

⁹ Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes, p.17.

¹⁰ **OS 1.2** : *Mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé - Domaines d'apprentissages liés aux activités physiques, bien être et santé*, p. 53 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. **OS 4.5** : *Réformer les CPMS - Recentrer les missions des CPMS sur les objectifs prioritaires assignés au système scolaire dans son ensemble*, p. 264. **OS 5.2** : *Développer la qualité de vie à l'école - Renforcer la prévention en matière de santé*, p. 298.

¹¹ Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes, p.20.

¹² <https://www.evras.be/plateforme-evras/>

¹³ **OS 5.2** : *Développer la qualité de vie à l'école - Développer la prévention et la lutte contre la violence et le harcèlement (y compris les partenariats avec les acteurs extérieurs)*, p. 297 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

¹⁴ Définition des compétences psychosociales de l'Organisation Mondiale de la Santé : « Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement ».

¹⁵ Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes, p.19.

¹⁶ **OS 1.2** : *Mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé - Domaines d'apprentissages liés aux activités physiques, bien être et santé*, p. 53 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. **OS 5.2** : *Développer la qualité de vie à l'école - Renforcer la prévention en matière de santé et assurer une bonne alimentation*, p. 298.

¹⁷ Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes, p.22.

¹⁸ *Ibid*, p.22.

¹⁹ Latitude Jeunes développe, en partenariat avec d'autres pays européens, un projet de Promotion de la santé à l'école. Ce projet, appelé **Filgood**, permet à l'école de diagnostiquer l'état de santé perçue des élèves et de les mettre en projet avec l'ensemble de l'équipe éducative autour d'une thématique perçue comme problématique au sein de l'établissement.

²⁰ **OS 5.5** : *Renforcer la démocratie scolaire*, p. 308 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

²¹ **OS 1.2** : *Mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé* - Domaines d'apprentissages liés aux sciences humaines et sociales, philosophie et citoyenneté, p. 52 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. **OS 5.2** : *Développer la qualité de vie à l'école* - Développer les activités extrascolaires et citoyennes et assurer l'ouverture de l'école et le partenariat avec les acteurs extérieurs & Développer dans chaque établissement des espaces de parole, p.298. **OS 5.5** : *Renforcer la démocratie scolaire*, p. 308.

²² Mémoire 2014 de Latitude Jeunes, p.4.

²³ <http://organisationsdejeunesse.be/>

²⁴ **OS 1.2** : *Mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé*, p.14 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. **OS 1.5** : *Réviser et préciser le cadre d'apprentissage* - Les ressources numériques, p. 85. **OS 1.6** : *Réussir la transition numérique*, p. 89.

²⁵ Mémoire 2014 de Latitude Jeunes, p.14.

²⁶ *Ibid*, p.14.

²⁷ *Ibid*, p.15.

²⁸ « **Les recherches ont montré que regarder un écran plus de 2h par jour entraînait un risque 7 fois plus élevé de développer un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDHA).** », extrait issu de l'étude canadienne « *Screen-time is associated with inattention problems in preschoolers: Results from the CHILDBIRTH cohort study* » publiée le 17 avril 2019 sur le site de la revue Plos One. URL :

<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0213995#sec006>

²⁹ **Axe stratégique 1** : *Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21ème siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprécisé*, p. 31 de l'Avis n°3 du Groupe central relatif au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. **OS 2.3** : *Valoriser et responsabiliser les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective d'organisation apprenante et d'une évolution substantielle de leur métier liée aux enjeux actuels de l'école*, p. 159. **Axe stratégique 5** : *Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant*, p. 291.

³⁰ Mémoire 2019 de Latitude Jeunes, p.15.

³¹ Décret de la Communauté française du 26 mars 2009 fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse, *M.B.*, 10 juin 2009, Chapitre IV, Section III.

³² <http://organisationsdejeunesse.be/enseignement/>